

## Comment et où s'inscrire

Inscriptions **mercredi 10 septembre de 8h à 16h** en continu à la Maison du Sport  
À partir du 12 septembre : permanence le vendredi de 8h30 à 11h30.  
(en fonction des places disponibles). Paiement obligatoire le jour de l'inscription (espèces ou chèque).

### Début des activités : mercredi 17 septembre

Inscription possible sur plusieurs créneaux  
enfant sélestadien : 15 € /période  
enfant non sélestadien : 18 € /période

## À savoir

- toutes les activités sont encadrées par les éducateurs sportifs de la Ville de Sélestat ;
- une autorisation parentale devra être remplie et signée le jour de l'inscription ;
- **attention** : par mesure de sécurité et d'organisation, merci de prévenir les éducateurs en cas d'absence de votre enfant, par mail à [sports@ville-selestat.fr](mailto:sports@ville-selestat.fr) ou par SMS au **06 89 99 21 65**. Au bout de 3 absences non excusées, l'enfant sera désinscrit de l'activité ;
- les parents n'ont pas accès aux séances ;
- la tenue de sport est exigée. Les enfants pieds nus ne seront pas acceptés, l'accès à la salle d'activités de l'école Schuman se fait exclusivement en chaussons adaptés ou en chaussures de sport propres ;
- pas d'activité pendant les vacances scolaires, les jours fériés et les jours de fermeture exceptionnelle des salles. Les séances annulées ne pourront être reportées ;
- **en cas de manque de respect envers l'éducateur ou les autres enfants, d'un comportement inapproprié, de la dégradation du matériel ou de l'équipement sportif, l'éducateur peut refuser la participation de l'enfant aux activités ou l'exclure jusqu'à la fin de la période. La Ville de Sélestat en sera avisée et en informera les parents.**
- aucun remboursement ne sera accepté une fois l'inscription enregistrée ;
- les enfants doivent être à l'heure pour le début de l'activité, l'accès à la salle ne sera plus possible après le début de la séance ;
- les parents ou personnes habilitées doivent rechercher leur(s) enfant(s) à l'heure ;
- les enfants restent sous la responsabilité des parents ou de l'accompagnateur avant et après la séance ;
- tout parent dont l'enfant participe aux activités sportives de la Ville de Sélestat devra indiquer sur l'autorisation parentale s'il autorise ou refuse l'utilisation de l'image de son enfant. En cas d'autorisation, la durée, les moyens de captation et les supports utilisés, notamment, seront précisés sur l'autorisation parentale.

### Contact

Ville de Sélestat | 17 avenue du Dr Houllion - 67600 Sélestat  
Maison du Sport | 03 88 58 85 96 - **06 89 99 21 65** - [sports@ville-selestat.fr](mailto:sports@ville-selestat.fr)



# Animations Sportives

## Ville de Sélestat

**2025/2026**

[www.selestat.fr](http://www.selestat.fr)

**Sélestat**<sup>®</sup>  
Alsace Centrale



## éveil sportif

mercredi de 9h à 10h15  
et de 10h30 à 11h45

▪ école maternelle Schuman

Les enfants découvrent l'expression corporelle, leur potentiel physique, moteur et social à travers des jeux collectifs et individuels.

- » pour les enfants scolarisés à la rentrée 2025/2026  
9h-10h15 : petite et moyenne section (nés entre 2021/2022)  
10h30-11h45 : moyenne et grande section  
(nés entre 2020/2021)
- » 16 places/séance

## école de vélo

1<sup>ère</sup> période

mercredi de 10h à 11h30

▪ gymnase Dorlan et/ou cour d'école

Les enfants développent leur pilotage et technique à vélo, deviennent responsables et autonomes et sont sensibilisés à une pratique écologique de l'activité.

- » pour les enfants nés entre 2015 et 2019
- » du CP au CM2 (6 ans révolus)
- » 16 places/séance
- » casque obligatoire et vélo en bon état adapté à l'enfant



## roller

2<sup>e</sup> période (période hivernale)

mercredi de 10h à 11h30

▪ gymnase Dorlan

Les enfants découvrent la pratique du roller en s'amusant. Ils pourront ensuite se déplacer en roller de façon responsable. Pour débutants et confirmés

- » pour les enfants nés entre 2015 et 2019  
6 ans révolus - du CP au CM2
- » 18 places/séance

casque et protections obligatoires, quelques paires de rollers disponibles sur place.

## tous à l'eau !

mercredi de 14h à 16h30

▪ piscine des Remparts

Nage libre et jeux ludiques, avec test de niveau préalable. Prévoir maillot de bain, bonnet de bain obligatoire, serviette, cheveux attachés, pas de boucles d'oreilles ni de bijoux. Maillot de bain obligatoire (short, boxer, jupe, bermuda interdits).

- » pour les enfants nés entre 2015 et 2019
- » du CP au CM2 (6 ans révolus)
- » 50 places/séance



## jeux collectifs

3<sup>e</sup> période

mercredi de 10h à 11h30

▪ gymnase Dorlan

Nouveaux jeux : flag foot, hockey, tchoukball, base ball !

Les enfants découvrent et pratiquent des jeux collectifs en salle. Sans compétition et sous forme ludique, ils pourront découvrir le flag foot dont l'objectif est de prendre les flags accrochés à la ceinture, ou le tchoukball dont l'objectif est de marquer des points en envoyant la balle sur un trampoline.

- » pour les enfants nés entre 2015 et 2019
- » du CP au CM2 (6 ans révolus)
- » 20 places/séance

### Inscription aux activités par trimestre

- 1<sup>ère</sup> période : 17 sept. au 17 déc. (12 séances)
- 2<sup>e</sup> période : 7 janvier au 8 avril (12 séances)
- 3<sup>e</sup> période : 29 avril au 10 juin (7 séances)